

Novembre
2021


défi métiers
Le carif-oref francilien


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE


Région
Île de France

Durée des carrières des professionnels de l'action sociale

Cas des Assistants de service social, des Conseillers en économie sociale et familiale, des Educateurs de jeunes enfants et des Educateurs spécialisés

Mathieu LE FLOCH
Sous la direction de Béatrice PARDINI



Durée des carrières des professionnels de l'action sociale en Ile-de-France : le cas des AS, des CESF, des EJE et des ES

Sommaire

1. Contexte et méthode	3
2. Assistant de service social (ASS)	10
3. Conseiller en économie sociale familiale (CESF)	14
4. Educateur spécialisé (ES)	19
5. Educateur de jeunes enfants (EJE)	23
6. Pour résumer...	27
Bibliographie	28

1. Contexte et méthode

Contexte de l'étude

Dans le cadre du suivi du Schéma régional des formations sanitaires et sociales, la Direction des formations sanitaires et sociales de la Région Ile-de-France a fait appel à Défi métiers pour explorer la question de la durée des carrières des professionnels du travail social de niveau 6 (bac +3).

En effet, les travaux précédents de Défi métiers, et particulièrement les travaux de projections de besoins en emploi¹ ont mis en exergue la nécessité de bénéficier de données solides sur les flux de professionnels formés dans la région. Défi métiers a ainsi réalisé une première évaluation de la durée des carrières des Aides-soignants (AS) et des Infirmiers². Cette étude a révélé que la durée moyenne de carrière des AS était inférieure de trois ans en Ile-de-France par rapport aux durées observées au niveau national et inférieure de six ans pour les infirmiers franciliens. Les durées de carrières ont été évaluées entre 11 ans et 15 ans pour les AS et entre 10,5 ans et 14,5 pour les infirmiers, tous secteurs confondus (17,5 ans pour les AS dans le public, et 15,5 ans pour les infirmiers dans le public)³. Ces résultats relativisent les craintes des acteurs du secteur qui avaient tendance à penser que les carrières de ces professionnels étaient beaucoup plus courtes. Cette étude souligne toutefois le caractère non définitif d'un engagement professionnel sur un métier spécifique, mais également le déficit d'attraction de la région pour ces professionnels, amenés plus qu'ailleurs à quitter leur région ou le métier. De plus nous avons rappelé que la durée de carrière dans un métier spécifique peut se limiter du fait des aspirations légitimes des acteurs à évoluer professionnellement. Par conséquent, plus les possibilités d'évolutions sont élevées (dans ou hors du domaine d'activité initiale), plus la durée de carrière sur le métier observé sera courte.

A la lumière de ces résultats concernant les AS et infirmiers, il s'est avéré légitime de s'interroger sur la durée des carrières d'autres professionnels nécessaires au bon fonctionnement de nombreuses structures du social et du médico-social et dont les volumes des besoins en emploi sont conséquents :

- **Les éducateurs spécialisés (ES)**
- **Les éducateurs de jeunes enfants (EJE)**
- **Les assistants de service social (ASS)**
- **Les conseillers en économie sociale familiale (CESF)**

La Direction des formations sanitaires et sociales souhaitait ainsi avoir des éléments quantitatifs concernant la question de la durée de carrière de ces professionnels en Ile-de-France, afin d'alimenter les réflexions sur les besoins en emploi et en formation qui conduisent à ces métiers.

Rappel méthodologique

Dans l'étude sur la durée de carrière des AS et des infirmiers nous avons défini le parcours professionnel des individus comme un continuum de différentes « carrières ». La carrière au sein d'un métier spécifique se bornant

¹ CHUVIN Guillaume, LE FLOCH Mathieu, PARDINI Béatrice, *Impact du vieillissement de la population et du développement des gérontechnologies sur les professionnels du sanitaire et social en Ile-de-France*, Rapport d'étude, Défi métiers, juin 2019, 150p.

² LE FLOCH Mathieu, PARDINI Béatrice, *Carrière des aides-soignants et des infirmiers : durée d'exercice en Ile-de-France*, Rapport d'étude, Défi métiers, décembre 2020, 56p., [\[en ligne\]](#)

³ A titre de comparaison, on peut citer une étude de Christine Leteinturier sur la durée de carrière des journalistes (grâce aux bases de données des titulaires de la carte de presse) : la durée de carrière des journalistes avait été évaluée à 15 ans. LETEINTURIER Christine, « Continuité/discontinuité des carrières des journalistes français encartés. Étude de deux cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse », *Recherches en communication*, n° 43 – Article publié le 24/10/2016

à l'occupation d'un poste défini par une seule PCS⁴, selon la nomenclature définie et utilisée par l'Insee dans le recensement de la population (RP).

Pour évaluer la durée de carrière des professionnels nous utilisons la même méthode utilisée que dans l'étude déjà citée, à partir du recensement de la population de l'Insee (RP). Le RP nous permet en effet de comparer deux photographies de la population à quelques années d'intervalles. Ainsi, la comparaison des effectifs d'un métier (PCS) donné en 2017 (date du millésime le plus récent du RP) avec la population de ce même métier cinq ans auparavant, nous permet d'observer un « solde » (positif ou négatif) de ces effectifs sur l'ensemble des effectifs mais également par âge. Ce solde est la résultante des différents flux d'entrants et de sortants sur le marché du travail sur la période.

On sait ainsi que ce solde est positif pour l'ensemble des effectifs ES, ASS, et EJE sur la période 2012-2017 (plus d'entrant que de sortant), mais négatif pour les CESF (moins d'entrant que de sortant). Les flux d'entrés et de sorties de ces métiers dans la région Ile-de-France sont complexes et très inégaux quant à leur nature et à l'âge auxquelles ces flux s'effectuent. Pour les besoins de l'analyse, on prend comme hypothèse que les flux entrants sont constitués des diplômés d'Etat (DE) correspondant pour chacun de ces métiers, ce qui permet de déduire les « sortants » théoriques par tranche d'âge.

En prenant en compte les entrées de diplômés, la durée de carrière observée correspond au temps moyen des diplômés passés dans l'emploi correspondant à son diplôme. Il s'agit donc de tous les diplômés, même ceux qui n'exerceront jamais (du fait par exemple d'un changement de voie professionnelle après l'obtention du diplôme, d'un changement de région, ou d'un prolongement d'étude, etc.). Ce mode d'évaluation diminue mécaniquement la durée observée par rapport, par exemple, à une observation qui prendrait en compte la durée de carrière à partir d'un premier emploi.

Les réglementations entourant les activités du social sont moins fortes que celles de la santé. Cependant, les employeurs ont souvent l'obligation d'employer un certain quota de titulaires de ces diplômes du social, pour bénéficier de financements, d'autorisations d'extension, etc. Le lien emploi-formation est donc moins fort pour les « professionnels de l'action sociale et de l'orientation » que pour les Infirmiers mais comparable à celui des AS, dont le lien emploi-formation est qualifié de « moyen »⁵. Les résultats obtenus ici doivent donc nécessairement être interprétés à l'aune des réalités de ces métiers.

On peut cependant prendre dans un premier temps ces résultats au sens stricte : combien de temps les diplômés se maintiennent dans le métier auquel leur diplôme les destine. On discutera par la suite les résultats, en ayant en tête qu'il s'agit d'évaluations d'une part et d'éléments de comparaison avec l'ensemble nationale d'autre part. Il faut également souligner que les diplômes du social peuvent mener à d'autres emplois, d'autres nomenclatures de métier que ceux observés ici, sans pour autant que cela n'en abaisse l'intérêt ou la qualité de la formation.

En effet la question des besoins en formation doit être replacé dans le contexte de flux des professionnels, des évolutions des besoins en emplois, mais aussi des contextes structurels des parcours professionnels possibles.

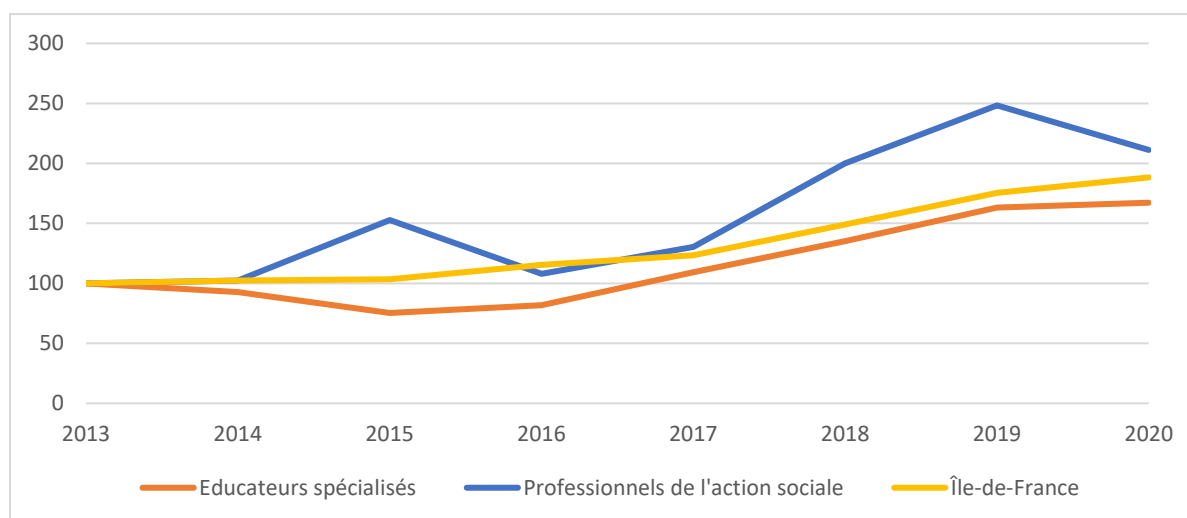
⁴ Profession et catégorie socio-professionnelle

⁵ GONNARD Sophie, OMONT Laure et BEN MEZIAN Morad, « En Ile-de-France, un lien plus faible entre la formation suivie et l'emploi exercé pour les jeunes dans les métiers peu qualifiés », *Insee Analyses Ile-de-France*, n°49, 2016, 4p.

Contexte et enjeux

Les projets de recrutement de professionnels de l'action sociale (ASS et CESF) ont doublé entre 2013 et 2020 (+111%). De même, les projets de recrutement des « Educateurs spécialisés » (ES, EJE, cadres) ont également fortement augmenté (+67%). Cependant ces augmentations ne sont pas spécifiques à ces métiers. L'augmentation du nombre de ces projets de recrutement suit l'augmentation globale des projets de recrutement de l'ensemble des familles professionnelles en Ile-de-France.

FIGURE 1 : EVOLUTION DU NOMBRE DE PROJET (BASE 100 EN 2013)



Source : Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) 2013-2020 - Pôle emploi ; Evolution entre 2013 et 2020 du nombre de projets de recrutement par famille professionnel, base 100 en 2013 ; Mise en forme Défi métiers

La part des projets de recrutements envisagés comme difficiles a fortement varié ces dernières années sur ces familles professionnelles. On perçoit une augmentation des difficultés de recrutement à partir de 2018, mais ceux-ci restent dans la moyenne de la part des recrutements difficiles observés en Ile-de-France.

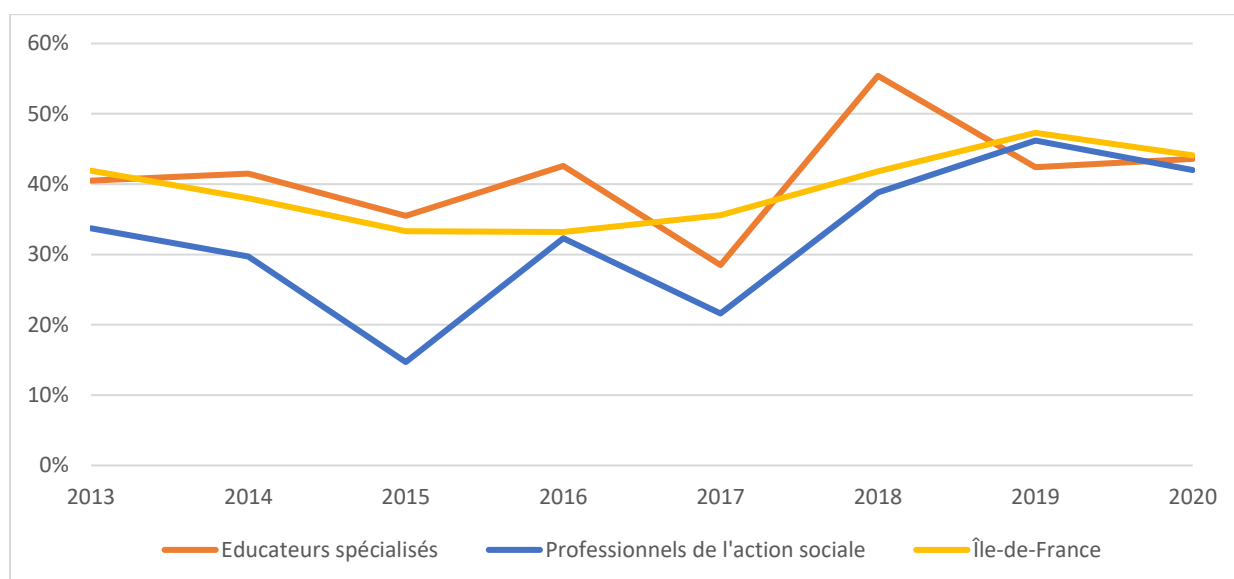
Ces projets de recrutement établis avant la crise sanitaire pourraient fortement augmenter dans les mois et années à venir du fait des conséquences économiques, sociales et psychologiques de la gestion de la pandémie. En effet, les ASS, CESF, ES seront en premières lignes dans la gestion des problématiques qui se poseront dans l'après-crise. **La crise sanitaire a conduit notamment à une augmentation des troubles mentaux⁶, et à l'accroissement de problématiques économiques et sociales qui pourraient augmenter fortement les besoins en personnels du travail social dans les mois et années à venir⁷.**

⁶ HAZO Jean-Baptiste, COSTEMALLE Vianney et al., Confinement du printemps 2020 : une hausse des syndromes dépressifs, surtout chez les 15-24 ans, Etudes et résultats, Drees, n°1185, mars 2021, 8p.

BERGEAT Maxime, CHAPUT Hélène (et al), « Confinement de novembre-décembre 2020 : une hausse des demandes de soins liés à la santé mentale », *Etudes et Résultats*, Drees, n°1186, mars 2021, 6p.

⁷ LAMBERT Anne et CAYOUILLE-REMBLIÈRE Joanie (dir.), *L'explosion des inégalités, Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Éditions de l'Aube, mars 2021, 448p.

FIGURE 2 : PART DE RECRUTEMENT DIFFICILE



Source : BMO – Part de recrutement difficiles 2013/2020 – Pôle emploi ; Mise en forme Défi métiers

Alimentation des métiers

Comme on l'a vu, le lien emploi-formation des professionnels de l'action sociale et de l'orientation est qualifié de « moyen », au même titre que les aides-soignants, alors que les infirmiers ont un lien « très fort »⁸. Bien que les liens métiers-formations soient moins intenses que dans le sanitaire, le recrutement de professionnels diplômés est souvent rendu nécessaire pour les principaux employeurs du social et du médico-social pour prétendre à des financements, ou des autorisations administratives.

TABEAU 1 : PRINCIPALES SPECIALITES DE FORMATION DES JEUNES PROFESSIONNELS DE L'ACTION SOCIALE (ASS, CESF)

LES PREMIERES SPECIALITES	V4Z85 EN ILE-DE-FRANCE	ENSEMBLE DES FAP D'IDF	V4Z85 EN FRANCE
332 TRAVAIL SOCIAL	58,8	1,9	70,2
341 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DEVELOPPEMENT, URBANISME	23,4	0,7	4,1
123 SCIENCES SOCIALES (Y COMPRIS DEMOGRAPHIE, ANTHROPOLOGIE)	17,8	0,7	10
AUTRES	0,00	-	15,7

Source : INSEE, Enquête emploi continue, année médiane 2016
Champ : Famille professionnelle V4Z85 (ASS, CESF)

Les spécialités de formation auxquelles sont rattachés les diplômes possédés par les professionnels de l'action sociale actuellement en emploi sont peu nombreuses. 90% des professionnels sont issus de trois spécialités de formation différentes. Mais les spécialités « aménagement du territoire, développement et urbanisme » sont

⁸ GONNARD Sophie, OMONT Laure et BEN MEZIAN Morad, « En Ile-de-France, un lien plus faible entre la formation suivie et l'emploi exercé pour les jeunes dans les métiers peu qualifiés », *Insee Analyses Ile-de-France*, n°49, 2016, 4p.

beaucoup plus importantes que dans le reste de la France de même que les spécialités des « sciences sociales ». Par conséquent les spécialités du « travail social » concernent sept jeunes professionnels sur dix au niveau national mais seulement six sur dix en Ile-de-France. Cela peut indiquer des études complémentaires ou supplémentaires au DE d'ASS et de CESF plus importante pour les diplômés travaillant en Ile-de-France. Si cette hypothèse est juste, cela pourrait être le signe d'entrées différées sur le marché du travail des diplômés, qui peuvent être perçus comme des « départs » temporaires du marché du travail, le temps de la formation supplémentaire. Ces diplômés peuvent néanmoins avoir été acquis avant l'obtention du DE (la spécialité de formation retenue par l'Insee est celle du plus haut diplôme obtenu), et cela correspondrait à des reconversions vers les métiers de l'action sociale.

TABEAU 2 : PRINCIPALES SPECIALITES DE FORMATION DES JEUNES « EDUCATEURS SPECIALISES » (EJE, ES, ETS)

LES PREMIERES SPECIALITES	V4Z83 EN ILE-DE-FRANCE	ENSEMBLE DES FAP D'IDF	V4Z83 EN FRANCE
332 TRAVAIL SOCIAL	69,7	1,9	61,1
255 ELECTRICITE, ELECTRONIQUE (N. C. AUTOMATISMES, PRODUCTIQUE)	10,1	3,5	2,6
124 PSYCHOLOGIE	5,4	0,8	3,3
324 SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	3,9	1,6	1,1
314 COMPTABILITE, GESTION	3,1	3,8	1,3

Source : INSEE, Enquête emploi continue, année médiane 2016

Champ : Famille professionnelle V4Z83 : Cadres socio-éducatifs, EJE, ES, ETS et moniteur d'atelier, moniteur éducateur

Sept « Educateurs spécialisés » sur dix sont issus d'une formation du travail social, plus qu'au niveau national où ceux-ci sont six sur dix à être issus de ce type de formation. Cela paraît peu, mais cette famille professionnelle est également constituée de « cadres socio-éducatifs », qui peuvent être issus d'autres formations (universitaires notamment) ou d'ETS⁹ et moniteurs d'atelier, qui peuvent être issus de formations techniques ou professionnels (CAP, Bac pro, etc.).

Là aussi, les formations autres que les formations du travail social peuvent être des formations supplémentaires au DE, comme la spécialité de « psychologie ». On peut donc également avoir des entrées différées sur le marché de l'emploi par rapport à la date d'obtention du DE ou des « départs » temporaires du marché du travail.

Baisse des diplômés des DE ASS et CESF

Comme on l'a vu, l'alimentation des métiers passe principalement par l'obtention des diplômes d'Etat.

On note une baisse du nombre de diplômés chez les ASS et CESF. En 2019, on compte 160 diplômés du DE CESF¹⁰. Ils étaient encore 200 en 2015 et plus de 250 les années précédentes. Pour les ASS, la baisse est également importante. On compte 420 diplômés en 2019 alors qu'ils étaient plus de 530 en 2015 et plus de 600 en 2012.

En revanche le nombre d'EJE a fortement augmenté ces dernières années. En 2019 on compte 760 diplômés. Ils n'étaient que 700 en 2015 et 550 en 2012. Cette évolution correspond à une hausse des places financés par la Région de 2011 à 2015 dans l'objectif de répondre aux besoins des établissements d'accueil de jeunes enfants.

⁹ Educateurs techniques spécialisés

¹⁰ Effectifs des diplômés : chiffres Région-DRJSCS

Le nombre de diplômés d'ES reste relativement stable, autour de 1100 par an, notamment grâce aux effectifs de la VAE¹¹ (près de 300 en 2019).

La baisse d'attractivité de certains diplômes d'Etat est d'autant plus préoccupante que les besoins en emploi des métiers qu'ils alimentent sont en augmentation. De plus ces diplômés alimentent en grande partie par la suite les formations supérieures de l'encadrement du social. La baisse d'attractivité de ces diplômes pourrait avoir un effet domino sur les tensions ressentis dans les recrutements des métiers de l'encadrement par la suite.

Alimentation des formations supérieures

On le verra pour les différentes formations présentées ici, la durée des « carrières » en Ile-de-France dépend de nombreux facteurs : l'attractivité d'autres régions, l'absence de poste, mais aussi les possibilités d'évolution de carrière. Le parcours professionnel des travailleurs sociaux est notamment marqué par la possibilité de devenir cadre ou manager d'équipe, d'un service, d'une structure, etc. Dans un certain nombre de cas cette évolution peut être marquée par la validation d'un autre diplôme d'Etat du social : CAFDES¹², CAFERUIS¹³, ou DEIS¹⁴.

Nous nous sommes donc intéressés aux profils des élèves qui entrent dans ces formations. Cela nous a permis d'explicitier une part des « départs » possibles des carrières de certains métiers du social. Cependant, ces données sont assez succinctes. Pour le calcul des entrées dans les formations de cadres, il n'y a que pour l'année 2017 que nous disposons de la répartition précise des anciens ASS et CESF, des ES et des EJE (les ASS et CESF sont comptabilisés ensemble).

Cependant, la répartition globale observée sur ces diplômés en 2017 par âge et par diplôme peut être ensuite appliquée aux entrées observées pour les années 2013-2016 afin d'en déduire les flux possibles des diplômés des DE du travail social vers ces diplômés.

Ainsi, on observe que les diplômés des formations d'ASS, de CESF, d'ES et d'EJE constituent une part importante des entrées dans les formations supérieures du social. En 2017, les ASS, CESF, ES, EJE et DEFA¹⁵ représentent 67% des individus en première année de CAFDES, CAFERUIS, IS. Parmi ceux-ci, on a 34% d'ASS et CESF, 61% d'ES et ETS, 4% seulement d'EJE et 1% du « DEFA »¹⁶.

Ces caractéristiques de l'alimentation des formations supérieures des diplômés d'Etat du travail social nous permettrons d'explicitier certains résultats obtenus.

Un accès rapide au premier emploi

Théoriquement, le décalage entre l'obtention du diplôme et l'accès au premier emploi devrait être faible. En effet, de manière relativement constante depuis plusieurs années, les différentes enquêtes générations du Céreq indique des accès rapides au premier emploi¹⁷. Il s'agit cependant des personnes qui ne prolongent pas leurs études après l'obtention de leur diplôme.

¹¹ Validation des acquis de l'expérience

¹² CAFDES : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

¹³ CAFERUIS : Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

¹⁴ DEIS : Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale

¹⁵ DEFA : Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation

¹⁶ Chiffres Drees – Enquête école

¹⁷ SIDIBE Aboubacar, Les débuts de carrière des diplômés des professions sociales, *Etudes et Résultats*, DREES, n° 734 - juillet 2010 ; NAHON Sandra, Les trois premières années de carrière des diplômés de formations sociales en 2007, *Etudes et Résultats*, DREES, n° 818 - octobre 2012 ; NAHON Sandra (DREES), Diplômés de formations sociales en 2010 : une insertion professionnelle qui résiste à la crise, *Etudes et Résultats*, DREES, n°936, Octobre 2015

« Le temps d'accès moyen à un premier emploi est de 1,5 mois pour les formations sociales de niveau III, contre 3,4 mois pour les formations non sociales de même niveau¹⁸. »

Par ailleurs, ceux-ci vivent moins de temps d'inactivité ou de chômage pendant leurs premières années de carrières que les diplômés de formation de même niveau. Cependant, ceux-ci commencent beaucoup plus leur parcours professionnel par des CDD que les diplômés d'autres formations de même niveau¹⁹.

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés du travail social semblent globalement satisfaits de leur situation, mais évoquent, malgré tout, des souhaits de changement d'emploi, plus que les autres diplômés de même niveau :

« Huit sur dix indiquent que l'emploi qu'ils occupent au moment de l'enquête correspond à leurs compétences et ils sont aussi nombreux à dire qu'ils souhaitent conserver cet emploi [...] Cependant les diplômés des professions sociales indiquent plus fréquemment avoir envie de changer d'emploi que les autres diplômés de niveaux III et IV (22 % contre 11 %) ²⁰. »

TABEAU 3 : CHANGEMENT DE METIER OU DE DOMAINE 2010-2015

	PROPORTION DE CHANGEMENTS DE METIER (%)	PROPORTION DE CHANGEMENTS DE DOMAINE (%)
V0Z AIDES-SOIGNANTS	6	3
V1Z INFIRMIERS, SAGES-FEMMES	2	1
V4Z PROFESSIONNELS DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ORIENTATION	15	12
ENSEMBLE DES PERSONNES EN EMPLOI	22	16

Lecture : parmi les personnes toujours en emploi en 2015 et qui exerçaient en 2010 en tant qu'aides-soignants, 6 % exercent un métier différent cinq ans plus tard. Parmi les personnes exerçant ce métier, 3 % ont changé de domaine professionnel ; **Source :** Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014-2015, traitement Dares. DARES, « Changer de métier : quelles personnes et quels emplois sont concernés ? » Dares analyses, n°49, novembre 2018

L'ensemble des « professionnels de l'action sociale et de l'orientation » changent pourtant moins de métier que la moyenne des autres familles professionnels (FAP) en Ile-de-France. Sur cinq ans (2010-2015) 15% de ces professionnels ont changé de métier (contre 22% de l'ensemble des autres FAP). En revanche, comparativement aux « aides-soignants » ou aux « infirmiers », ceux-ci changent bien plus de métier ou de domaine d'activité. On devrait donc s'attendre à des carrières plus courtes que celles observées chez les aides-soignants et les infirmiers. Cependant ces chiffres concernent la famille des « professionnels de l'action sociale et de l'orientation » : un ensemble de professionnels très divers incluant les travailleurs sociaux mais également les psychologues, les cadres socio-éducatifs, les moniteurs d'ateliers, etc.

¹⁸ NAHON Sandra (DREES), Diplômés de formations sociales en 2010 : une insertion professionnelle qui résiste à la crise, *Etudes et Résultats*, DREES, n°936, Octobre 2015, pp.2-3

¹⁹ SIDIBE Aboubacar, Les débuts de carrière des diplômés des professions sociales, *Etudes et Résultats*, DREES, n° 734 - juillet 2010

²⁰ SIDIBE Aboubacar, Les débuts de carrière des diplômés des professions sociales, *Etudes et Résultats*, DREES, n° 734 - juillet 2010, pp.7-8

2. Assistant de service social (ASS)

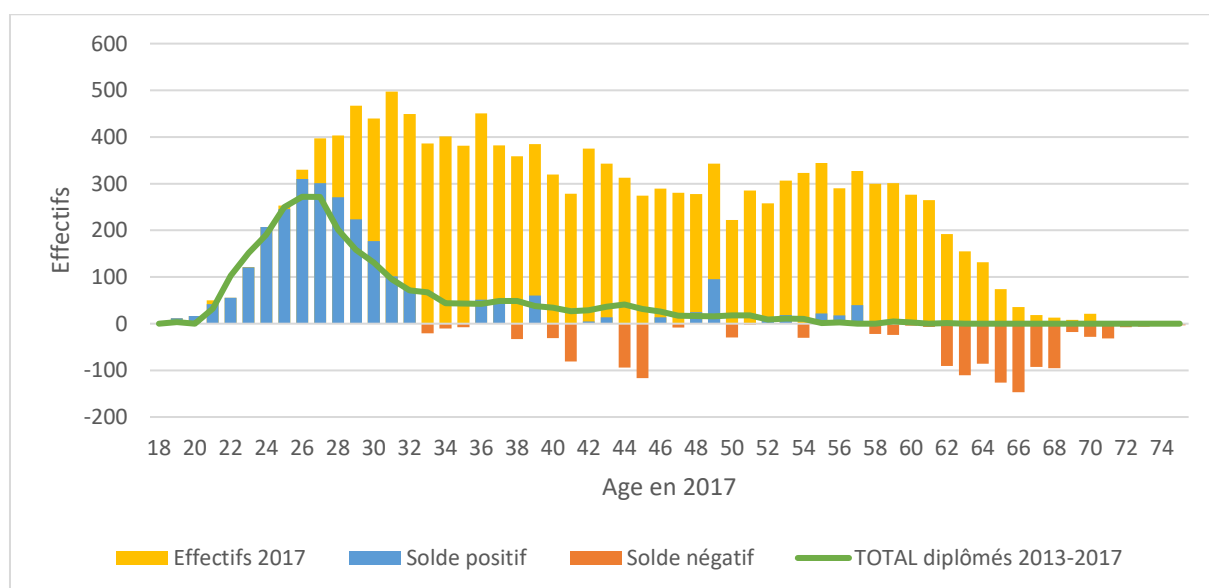
La profession d'assistant de service social est réglementée par la loi : article L 411-1 du code de l'action sociale et des familles. Pour porter ce titre d'assistant de service social, il faut être titulaire du DE (ou d'un titre d'un Etat tiers équivalent). Notre méthodologie est donc ici parfaitement adaptée, puisqu'à priori, les « entrées » que l'on observe entre les deux dates du recensement de la population seront essentiellement composées des personnes ayant obtenues le diplôme, effectifs que l'on connaît grâce aux chiffres de la DRJSCS d'Ile-de-France. La répartition par âge de ces diplômés nous est fournie par l'enquête école de la Drees.

Avec 13 700 ASS en 2017, l'Ile-de-France compte 19% des professionnels de France. Cette proportion est cohérente avec le nombre de diplômés d'ASS en Ile-de-France par rapport au reste de la France (20% des diplômés sur la période). Ces professionnels se répartissent dans de nombreux secteurs d'activité. Ils travaillent pour moitié dans le public. Ils sont particulièrement présents dans la fonction publique territoriale et dans la fonction publique hospitalière²¹.

Les effectifs d'ASS sont en forte augmentation sur la période 2013-2017 avec 10% de professionnels en emploi supplémentaires (alors que la croissance moyenne des actifs en Ile-de-France est quasiment nulle sur la période).

De longues carrières en Ile-de-France et encore plus au niveau national

FIGURE 3 : PYRAMIDE ASS ILE-DE-FRANCE



Sources: RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs d'ASS en emploi en Ile-de-France : Traitement Défi métiers

La comparaison entre le RP 2012 et le RP 2017 et la mise en parallèle des diplômés 2013-2017 (voir figure 3) évoque un recrutement régional des formés et une insertion rapide sur le marché du travail régional avec des départs concentrés sur les âges de départs à la retraite.

²¹ Source : DADS

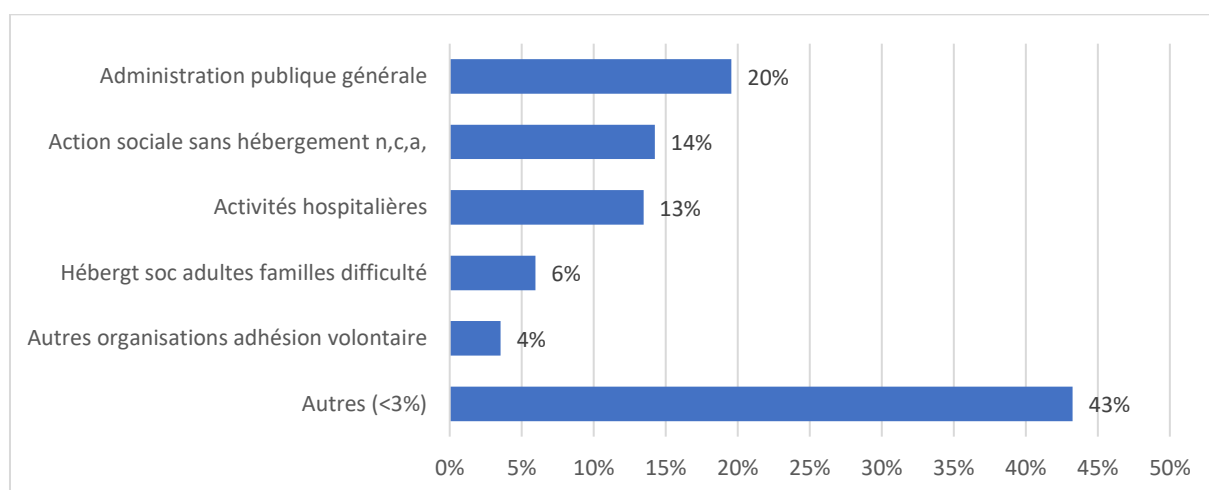
On observe néanmoins que sur les âges les plus jeunes (26-30 ans) les « arrivés » sont plus nombreuses que le nombre de diplômés, ce qui pourrait correspondre à des arrivés d'autres territoires en début de carrière. Cependant ce « décalage » avec les chiffres des diplômés existent également au niveau national et perdure même plus longtemps (jusqu'à 37 ans). Cette situation peut signifier plusieurs choses et l'on peut formuler plusieurs hypothèses. Une partie des « arrivés » supérieure aux effectifs diplômés peut être dû à des professionnels d'autres pays répondant favorablement aux dispositions de la réglementation susmentionnée.

Les « surplus » d'arrivés par rapport à ce qui pourrait être attendu (nombre de diplômés) observés chez les moins de 30 ans ne représentent cependant que 300 individus. Compte tenu du mode de recueil des données du RP, il peut s'agir également de professionnels qui se positionnent ou sont positionnés sur cette PCS, sans pour autant en avoir officiellement le titre.

Il y aurait en tout état de cause peu de départ aux âges les plus jeunes (seul 4% des départs se font avant 30 ans, ce qui peut être expliqué par un âge moyen des diplômés relativement avancés). En revanche, on observe des départs réguliers à partir de la quarantaine. 50% des départs se font ainsi avant 54 ans.

Avec un âge moyen de sortie (du métier ou de la région) de 52 ans et un âge moyen des diplômés (en 2013) de 27 ans, **on aurait des carrières de 21 à 25 ans**. Ce qui est relativement long si on les compare aux durées des carrières des AS et infirmiers.

FIGURE 4 : REPARTITION DES EFFECTIFS D'ASS PAR SECTEURS D'ACTIVITE EN ILE-DE-FRANCE



Sources: RP 2017, Insee ; Traitement Défi métiers

La présence importante des ASS dans la fonction publique peut expliquer en partie cette relative stabilité. Ces carrières longues pourraient également signifier une faible possibilité d'évolution. Toutefois elles pourraient également s'expliquer par l'identité forte du métier, qui, même si l'individu a un intitulé de poste qui varie durant son parcours professionnel maintiendra ce titre d'ASS, socialement et professionnellement explicite.

En effet les évolutions professionnelles des ASS peuvent les mener vers de l'encadrement ou du conseil à des postes de responsable de services, directeurs de structure, etc. Mais ceux-ci peuvent toujours se considérer comme des ASS.

Au cours de leur parcours les ASS peuvent ainsi être amenés à réaliser d'autres formations dans le social pour occuper ces postes (CAFERUIS, CAFDES, DEIS...).

Les témoignages recueillis dans la presse spécialisée, sont à cette égard assez parlant, quant à la pratique de passer par les diplômes de niveau supérieur du social pour envisager une évolution du parcours professionnel tout en restant dans le même secteur/domaine d'activité :

« Aujourd'hui âgée de 35 ans, et après avoir passé 13 ans à ce poste, Julie Jouffret envisage de changer de fonction, estimant en avoir un peu *"fait le tour"* et **souhaitant évoluer dans sa pratique professionnelle**. Elle s'apprête ainsi à suivre une formation pour obtenir **le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale** (Caferuis)²². »

« **A 29 ans, Anaëlle Couillet affiche une carrière déjà bien remplie** : après avoir obtenu son diplôme d'Etat d'assistante de service social (DEASS), elle a exercé sept ans ce métier en psychiatrie, c'est-à-dire *"la durée minimale d'activité pour pouvoir se présenter au DEIS"*, précise la jeune femme, qui a décroché ce diplôme d'Etat en ingénierie sociale en 2019²³. »

Dans ce dernier témoignage, l'article précise que cette ASS quitte la fonction publique territoriale pour devenir **« responsable en ingénierie sociale »** pour une association qui gère des résidences sociales.

En France : des départs concentrés aux âges de la retraite

La croissance des effectifs d'ASS au niveau national est encore plus forte qu'au niveau de la région Ile-de-France. Entre 2012 et 2017 on observe 12% d'effectifs supplémentaires en France (contre 10% en Ile-de-France).

Avec des départs concentrés aux âges de départs à la retraite (l'âge moyen des sorties est de 60 ans contre 52 en Ile-de-France, et 73% des départs se font à 60 ans ou plus), la durée moyenne des carrières est mécaniquement plus longue. On serait **entre 29 et 33 ans de carrière en tant qu'ASS au niveau national**. Avec un âge moyen d'obtention du diplôme à 27 ans, les parcours professionnels sont presque entièrement constitués de ce seul métier (voir figure 5, page suivante).

Comme en Ile-de-France, on compte très peu de sorties avant 30 ans au niveau national (5% des départs). La moitié des départs se font avant 64 ans (54 ans au niveau de l'Ile-de-France).

Ces chiffres peuvent souligner, plus encore qu'en Ile-de-France, de faibles possibilités d'évolution (pas de changement de nomenclature). Comme en Ile-de-France, on retrouve des « surplus » d'entrées par rapport aux nombres de diplômés du DE à partir de 30 ans.

Le fait que ces surplus se retrouvent également au niveau national, indiquerait qu'il s'agit d'individus qui se positionnent ou sont positionnés par l'Insee sur des métiers d'ASS, alors que ceux-ci sont en réalité certainement d'autres professionnels de l'action social dont sans doute en partie des CESF.

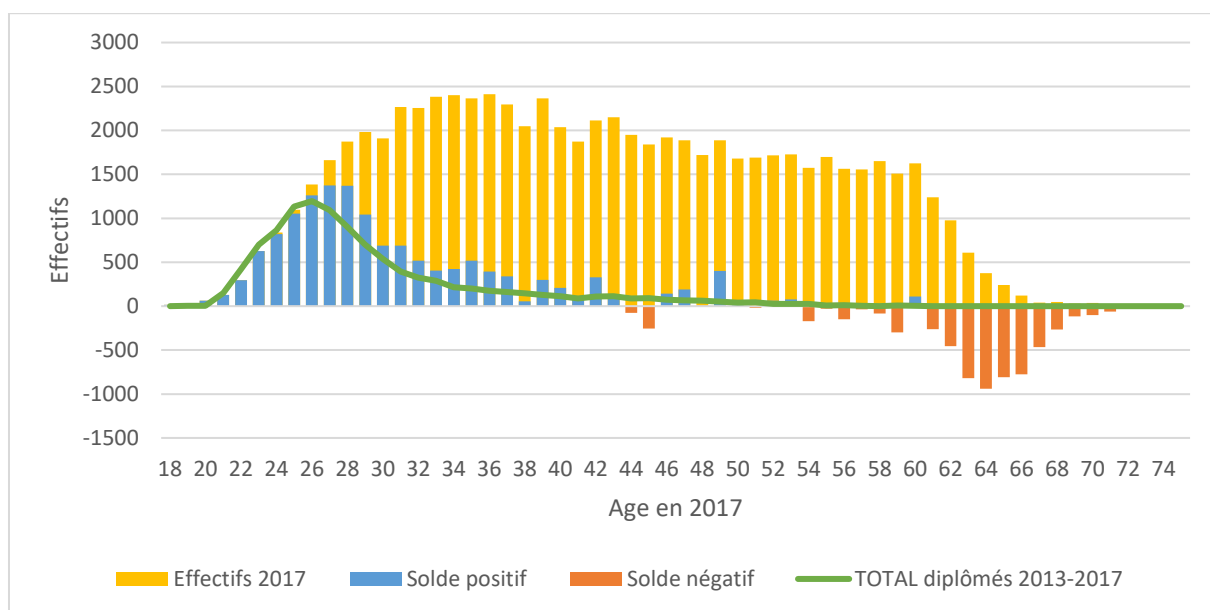
D'autre part ces « surplus » faussent légèrement les données puisqu'ils doivent minorés les « départs » des professionnels les plus jeunes.

En tout état de cause, et au vu des autres indicateurs à notre disposition, les ASS occupent un métier dans lequel on fait des « carrières » longues, du fait des contrats longs proposés, mais également du fait d'une identité de métier forte qui impose, plus que d'autres sans doute, de maintenir le terme d'ASS, quand bien même on deviendrait chef de service ou de structure.

²² Témoignage recueilli par Sophie LE GALL, « L'assistante sociale en polyvalence, la "généraliste du social" », article du *média social*, 19 mars 2021 [en ligne]

²³ Témoignage recueilli par Stéphane BARDINET, « Travail social : une ingénieure sociale au service du logement », *Le média social*, 8 mars 2021, [en ligne]

FIGURE 5 : PYRAMIDE ASS FRANCE



Sources : RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs d'ASS en emploi en France ; Traitement Défi métiers

Il serait tout de même pertinent de s'interroger plus avant sur les possibilités d'évolution et de passerelles offertes à ces professionnels. Sont-elles suffisantes ? Répondent-elles aux attentes des salariés ? Et à celles des employeurs ?



Crédit photo : © Fotolia

3. Conseiller en économie sociale familiale (CESF)

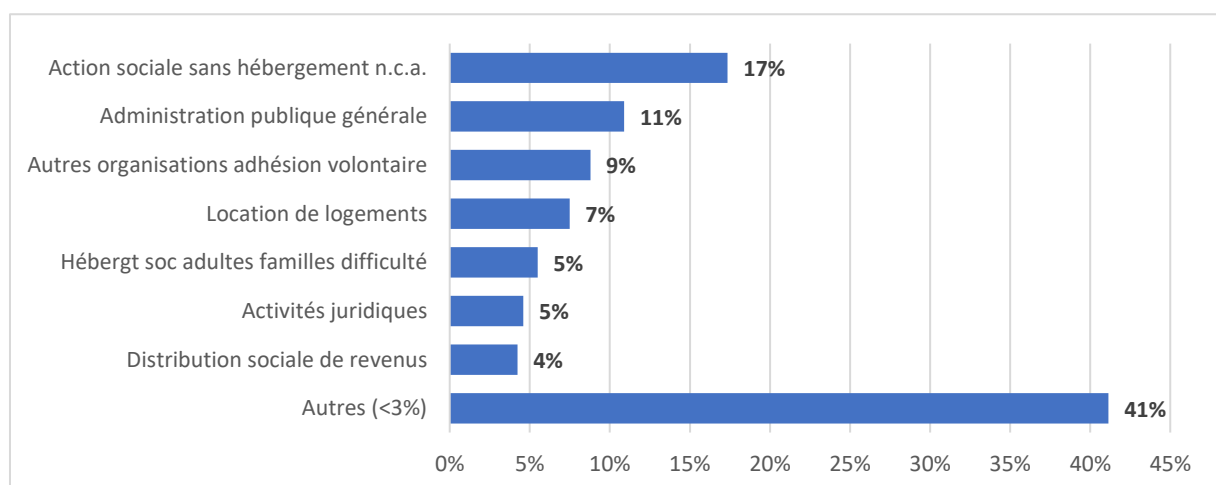
Des carrières peu lisibles statistiquement

Pour approcher la durée des carrières des CESF, la méthodologie choisie ici atteint sans doute ses limites. En effet, si ces professionnels du travail social ont bien des espaces d'intervention, des cultures professionnelles et des formations propres, la désignation des postes occupés par ceux-ci, peut brouiller leur identification. Dans les usages, les CESF sont assimilés à des « travailleurs sociaux » au sens large, ou à des « assistants sociaux ». Les offres d'emplois proposés à ces professionnels peuvent ainsi désigner des « assistant socio-éducatif », des « référents socio-éducatif », mais aussi des rôles d'encadrement ou de management, « adjoint au directeur », pour des structures médico-sociales ou sociales²⁴.

Dans la presse spécialisée, on retrouve également des termes larges comme « conseiller social²⁵ » ou « assistant territoriaux socio-éducatif » dans le public. Ces dénominations sous-entendent la grande polyvalence de ces professionnels. A contrario, les CESF peuvent être positionnés sur des postes très spécifiques comme « coordinatrice des habitats alternatifs et partagés et accompagnés²⁶ ».

Les usages institutionnels conduisent également à brouiller les frontières entre travailleurs sociaux. Ainsi les ASS, CESF et ES « relèvent d'une même catégorie statutaire et administrative avec la création d'un grade unique d'« assistant socio-éducatif » dans la fonction publique territoriale en 1992, suivie peu après dans les statuts des conventions collectives du milieu associatif²⁷ ».

FIGURE 6 : REPARTITION DES EFFECTIFS DES CONSEILLERS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE EN ILE-DE-FRANCE



Source : RP 2017, Insee ; Traitement Défi métiers

²⁴ Pour une liste d'appellation voir notamment : <https://www.lagazettedescommunes.com/42182/assistant-socio-educatif-metiers-recrutement-carriere-salaires/> (page consultée le 9 juillet 2021)

²⁵ Dans différents témoignages de CESF rapportés par *Le média social* : LE GALL Sophie, « Rencontre avec une CESF, conseillère sociale logement », *Le média social*, article en ligne consulté en janvier 2021, [\[en ligne\]](#)

Ou ici : LEOTOING Marion, LENEVEUT Benjamin, « Paroles de travailleurs sociaux : "En allant au domicile, tu en apprends beaucoup plus sur les gens" », *Le média social*, 03 juillet 2020, [\[en ligne\]](#)

²⁶ Dans un témoignage rapporté par *Le média social* : CHAUDIEU Emmanuelle, « Les missions multiples d'une CESF dans l'habitat partagé », *Le média social*, article en ligne consulté en janvier 2021, [\[en ligne\]](#)

²⁷ MOLINA Yvette, « L'accès aux formations sociales, entre choix d'orientation professionnelle et stratégies », *Formation emploi* [\[En ligne\]](#), n°132, octobre-décembre 2015, mis en ligne le 30 décembre 2017.

Ainsi, étant donné la nature du mode de recueil des informations du RP de l'Insee, il est possible qu'une partie des CESF ne soit pas classée comme tels dans le recensement mais dans des catégories de professionnels différentes : dans les cadres de l'intervention socio-éducatif, les assistants sociaux, ou dans les cadres de l'immobilier quand ceux-ci sont employés dans des établissements gérants des logements sociaux, ou encore dans diverses catégories de personnels administratifs.

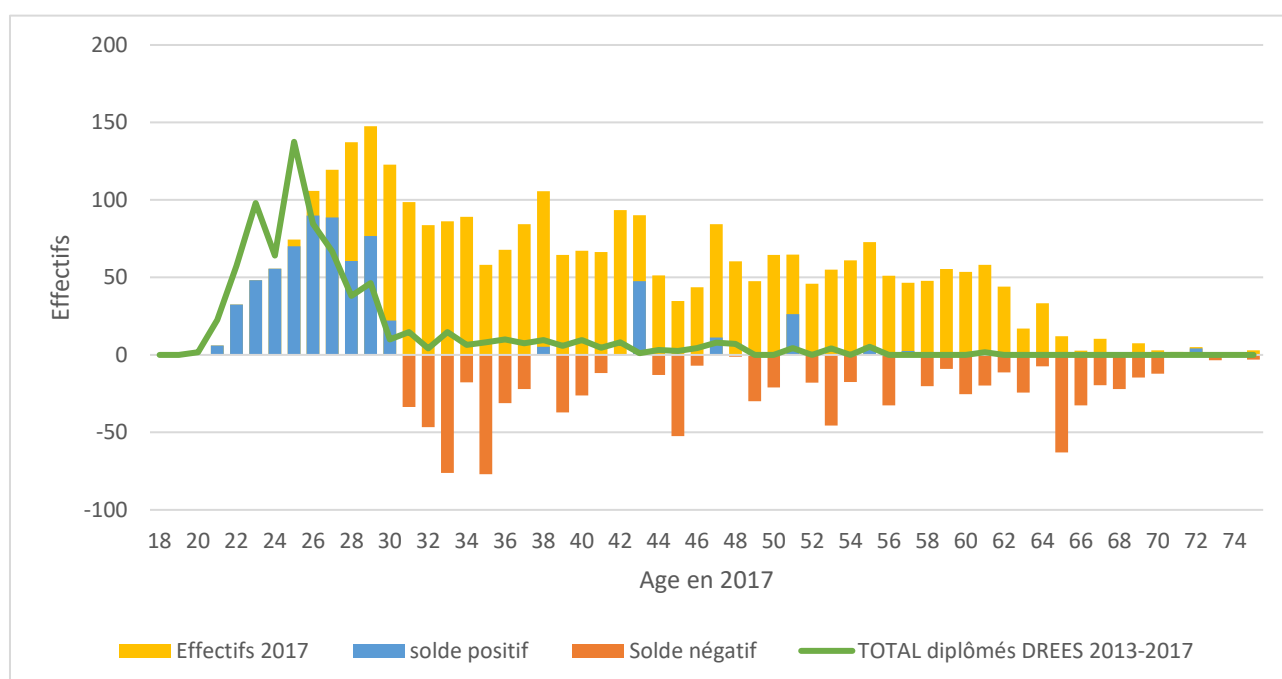
Les CESF, classés comme tels dans le RP, se répartissent dans de nombreux secteurs d'activités : « l'action sociale sans hébergement non classée ailleurs », « l'administration publique générale », en particulier les conseils départementaux, le milieu associatif « autres organisations à adhésion volontaire », la « distribution sociale de revenus », la CAF notamment, etc. D'après les chiffres de la DADS, neuf postes sur dix sont dans le privé, bien plus que pour les autres travailleurs sociaux de même niveau.

Ces différents employeurs, avec leurs histoires, leurs pratiques, leurs conventions collectives peuvent ainsi désigner très différemment les CESF, ce qui peut expliquer des résultats relativement déroutant concernant le calcul des durées des carrières de ces derniers (voir figure 7).

Le graphique des entrées et sorties des CESF sur la période 2012-2017 nous invite à discuter plusieurs problématiques. Dans les premiers âges de la pyramide, on observe un déficit important des entrées par rapport au nombre des diplômés. Les CESF de moins de 26 ans en emploi sont beaucoup moins importants que ceux attendus.

Il faut néanmoins relativiser ces déficits du fait du faible nombre des effectifs concernés (avant 30 ans les « sorties » ne représentent que 169 individus). Les effectifs des CESF, plus faibles que d'autres professionnels du travail social, sont sans doute plus sensibles aux variations, et à la méthodologie utilisée ici.

FIGURE 7 : PYRAMIDE CESF - ILE-DE-FRANCE



Sources : RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs de CESF en emploi en Ile-de-France ; Traitement Défi métiers

D'autre part, à partir de 30 ans les soldes négatifs sont très importants. On observe nettement que ces soldes négatifs ne se concentrent pas aux âges de départ à la retraite, comme on l'observe dans le cas de carrières longues.

Comme on l'a vu, la difficulté de se positionner uniquement comme CESF pour le grand public, ou du moins dans le cadre du recensement, peut fausser notre observation quelle que soit la tranche d'âge prise en compte. Mais le décalage observé dans les âges les plus jeunes entre diplômés et professionnels en emploi (décalage présent également au niveau national) peut aussi indiquer d'autres dynamiques.

A ce stade, nous ne pouvons que formuler des hypothèses sur ces décalages. Il est néanmoins possible qu'une partie des diplômés de CESF, du fait de l'histoire de ce diplôme et des débouchés offerts à ces professionnels souhaitent se diriger vers le service public. Les emplois dans le service public nécessitant de passer un concours, il est probable que l'entrée dans l'emploi se fasse avec un léger décalage du fait de la préparation aux concours. Ainsi on observe entre 26 et 29 ans un solde positif d'entrées supérieur au nombre de diplômés en Ile-de-France. Cependant ce décalage n'est pas visible au niveau national et n'explique pas l'importance du décalage entre diplômés et entrées sur le marché du travail.

Il est possible qu'une autre partie non négligeable des jeunes diplômés poursuivent d'autres études (notamment pour répondre à de nouvelles exigences des employeurs qui positionneraient ces métiers sur de plus en plus de management de projet ou d'encadrement²⁸) ou se positionnent sur d'autres professions.

Concernant les autres âges de la pyramide, là aussi nous ne pouvons qu'émettre certaines hypothèses. D'une part, si on compare la pyramide des CESF avec celle des ASS, on voit que les ASS ont des soldes positifs supérieurs aux effectifs des diplômés à partir de 27 ans, ce qui pourraient confirmer le positionnement des CESF sur la catégorie des ASS et ainsi fausser en partie nos données. Par ailleurs, si l'on compare les entrées de diplômés d'ASS et de CESF dans les effectifs des élèves des formations aux diplômes d'Etat d'encadrement du social (CAFDES, CAFERUIS, DEIS), on voit que ceux-ci coïncident avec les soldes négatifs à partir de 30 ans (voir figure 8, page suivante).

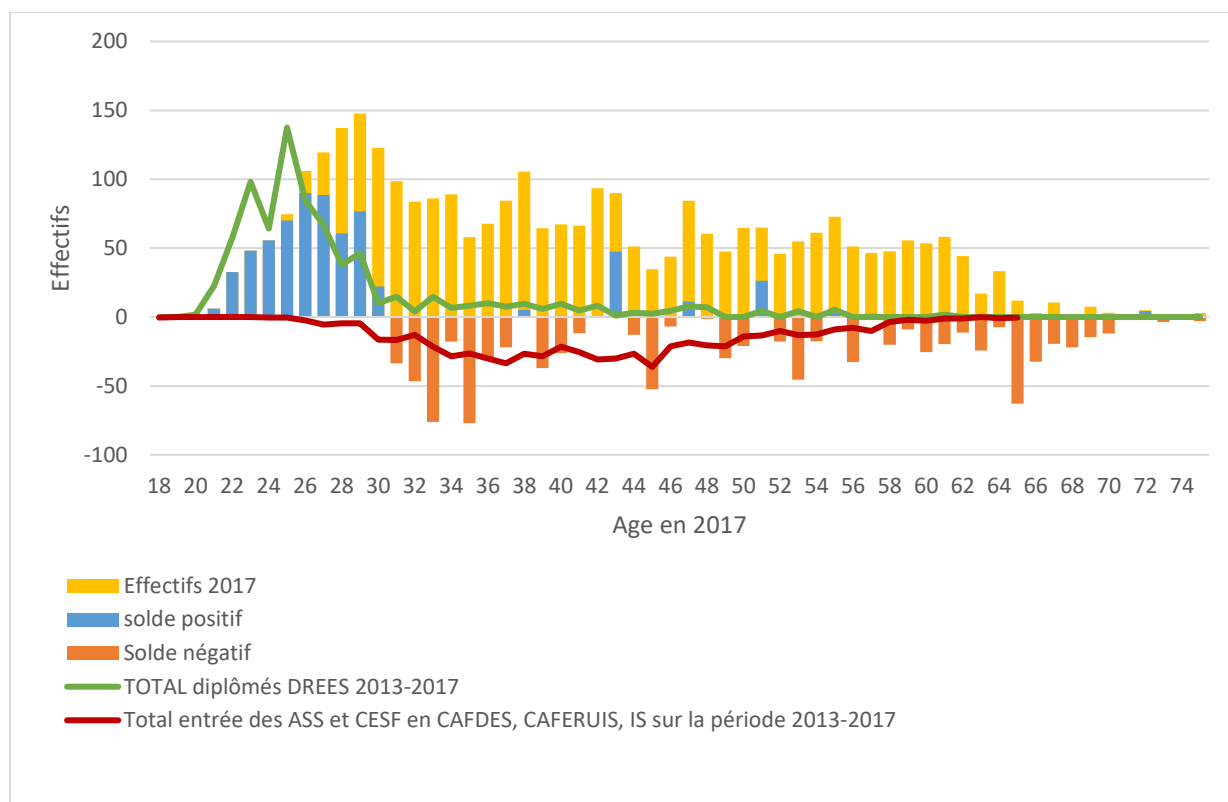
Il paraît donc probable qu'une partie de ces déficits, entre 30 ans et l'âge de la retraite, soit plutôt dû à des évolutions de carrières, marquées par le passage par un nouveau diplôme du social, soit par un autre diplôme universitaire ou encore par la possibilité offerte par les employeurs de positionner ces professionnels sur des postes d'encadrement ou de management de projet ou autre (gestionnaire de résidence sociale, coordinateur d'entreprise de l'aide à domicile ou de l'économie sociale et solidaire, etc.).

« J'ai suivi la formation de conseillère en économie sociale et familiale (CESF), en lycée à Bordeaux. **Assistante sociale ou éducateur, les gens savent ce que c'est. Conseillère ESF cela reste un peu particulier, et j'utilise donc ce terme générique de « travailleur social »** [...] La première année, j'ai été **professeure vacataire** en zone d'éducation prioritaire, près de Bordeaux, en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). [...] Puis ma première expérience de **travailleuse sociale** a été avec des gens du voyage. Pendant quatre ans dans l'agglomération bordelaise, j'ai accompagné vers le droit commun une population sédentarisée et très fragilisée, vers l'accès au RMI, au logement, à la scolarisation. J'ai alors été **reçue au concours de la fonction publique, en catégorie B, comme assistante socio-éducative**. J'ai travaillé pour le Fonds de solidarité logement, pour le département de la Gironde. Puis j'ai été recrutée par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Bassens pour faire de la **polyvalence de secteur**, notamment avec un public âgé et handicapé²⁹. »

²⁸ Voir notamment l'article du magazine Direction.s : Flore MABILLEAU, « CESF, une professionnelle qui prévient l'exclusion », Direction[s] N° 174 - avril 2019, [\[en ligne\]](#)

²⁹ Témoignage recueilli par : Olivier BONNIN, « Christelle Dubos, une CESF au ministère des solidarités », TSA – Le média social, 30/10/2018, [\[en ligne\]](#)

FIGURE 8 : PYRAMIDE CESF EN ILE-DE-FRANCE ET COMPARAISON AVEC LES ENTREES DANS LES FORMATIONS SUPERIEURES DU SOCIAL



Sources : RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs de CESF en emploi en Ile-de-France ; Traitement Défi métiers

Des départs contraints et des diplômés qui n'accèdent pas au métier de CESF ou de fortes évolutions de parcours ?

Les effectifs de ces professionnels du social sont en baisse sur la période. On compte ainsi un peu plus de 3 000 CESF en emploi en Ile-de-France en 2017 soit 8% de moins qu'en 2012 (quand les ASS augmentent leurs effectifs de 10%).

Comme on l'a vu les soldes « négatifs » ne sont pas concentrés aux âges de départ à la retraite, ce qui pourrait aller dans le sens d'une baisse de la demande pour ces professionnels ou un repositionnement de ces professionnels sur des postes plus « polyvalents » ou d'encadrement.

Cependant, si l'on tient compte uniquement des professionnels qui se positionnent sur ce métier dans le recensement de la population, la moitié des départs se feraient avant 41 ans, et 12% des départs se feraient avant 30 ans au niveau régional.

Avec un âge moyen d'obtention du diplôme de 25 ans (en 2013) et un âge moyen des départs maximum de 44 ans, on aurait une durée de carrière de 15 à 19 ans en Ile-de-France. Malgré la forte déperdition des diplômés les plus jeunes, cette durée situe les CESF dans une bonne moyenne par rapport aux autres professionnels du social étudié ici.

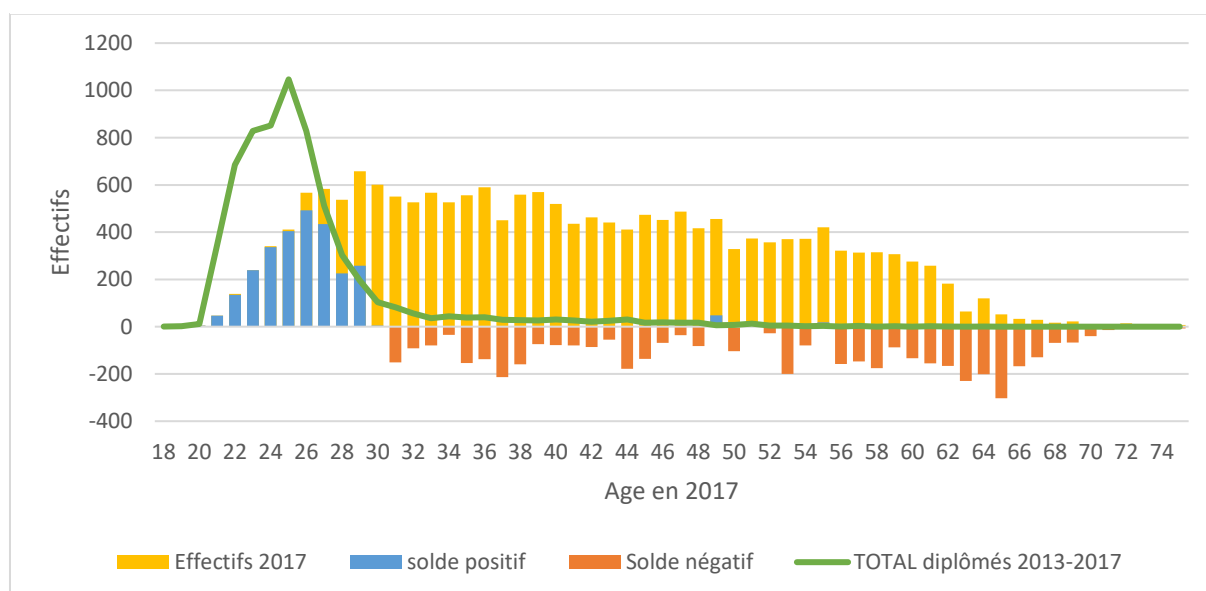
Au niveau national les CESF font des carrières plus courtes qu'en Ile-de-France

Ce sont les seuls professionnels parmi les quatre diplômés étudiés à avoir des carrières plus longues en Ile-de-France que dans le reste de la France. Cette situation est dû notamment à une baisse des effectifs plus rapide au niveau national (- 9%) qu'au niveau régional (- 8%). L'Ile-de-France ne représente par ailleurs que 17% des actifs en emploi au niveau national. De plus, l'Ile-de-France ne produit que 12% des diplômés nationaux en 2017. On peut donc penser que les soldes négatifs franciliens ne correspondent pas à des départs vers d'autres régions et que la région attirerait même des professionnels diplômés d'autres régions.

Les déperditions importantes de jeunes diplômés sont particulièrement visibles au niveau national (voir figure 9), ce qui impactent d'autant plus la durée moyenne des carrières. De même on retrouve des soldes négatifs à différents âges, qui témoignent à la fois de cette baisse des postes mais qui pourraient également traduire des possibilités d'évolutions ou de passerelles importantes et un repositionnement plus général des fonctions des titulaires du diplôme de CESF.

Ainsi, au niveau national, la moyenne d'âge maximum des départs est de 40 ans. Avec une moyenne d'âge des diplômés de 24 ans la durée moyenne de la carrière des CESF s'établirait donc entre **12 et 16 ans au niveau national**.

FIGURE 9 : PYRAMIDE CESF - FRANCE



Sources: RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs de CESF en emploi en Ile-de-France : Traitement Défi métiers

Il s'agirait de savoir si ces évolutions correspondent à des tendances structurelles ou plus conjoncturelles, et si la demande pour ces professionnels a réellement évolué du point de vue des employeurs. On pourrait également interroger la correspondance entre les postes et les aspirations des diplômés (fort départ autour de la trentaine...), ainsi que le positionnement de la formation qui destine ces professionnels vers plus de polyvalence, plus d'hétérogénéité dans les postes.

Néanmoins, d'après l'enquête réalisé par l'Oref Grand-Est³⁰, les titulaires du diplôme bénéficieraient d'une bonne insertion dans l'emploi. Ainsi, entre 8 et 12 mois après l'obtention du diplôme 83% occupent un emploi et parmi ceux-ci 8 sur 10 exercent des fonctions de CESF.

³⁰ OREF Grand Est, L'insertion professionnelle des conseillers en économie sociale familiale, *Études et Analyses*, Octobre 2018, 10p., [en ligne]

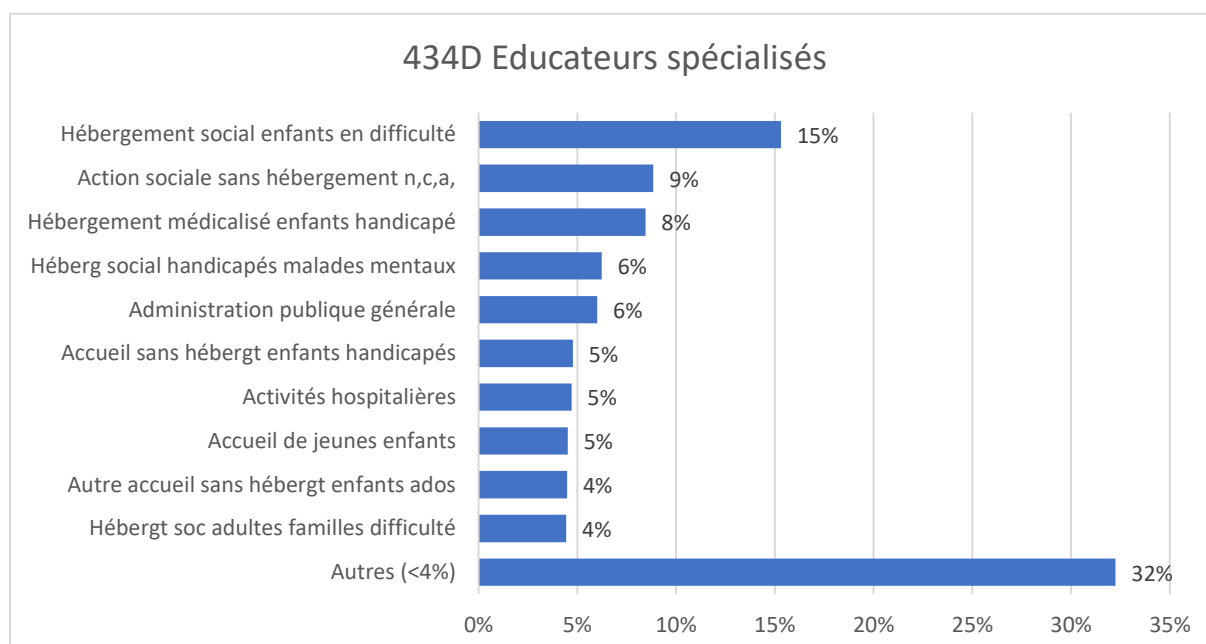
4. Educateurs spécialisés (ES)

Les ES : Des durées de carrières moyennes en Ile-de-France

Les ES représentent les effectifs les plus importants des travailleurs sociaux. Ils sont 20 200 à travailler en Ile-de-France, ce qui représente seulement 16% des ES de France³¹. La croissance de leurs effectifs est néanmoins importante, on compte 7% de professionnels supplémentaires entre 2012 et 2017.

Les ES se répartissent dans de nombreux secteurs d'activités (voir figure 10), dont des activités en forte croissance (liées au handicap notamment³²). Cette très grande diversité des employeurs confirme la polyvalence de ces professionnels, et dans le même temps, la forte identité « métier ». En effet, quel que soit le secteur d'activité, cette identification au métier d'Educateur spécialisé est maintenue.

FIGURE 10 : REPARTITION DES EDUCATEURS SPECIALISES EN ILE-DE-FRANCE



Source : RP 2017, Insee ; Traitement Défi métiers

L'observation de la pyramide des âges des ES souligne plusieurs caractéristiques de leur parcours en Ile-de-France (voir figure 11, page suivante). On observe des départs très précoces, qui peuvent être des départs de la région ou des poursuites de formation. En effet la moitié des départs se fait avant 42 ans. Avant 30 ans, on totalise déjà 17% des départs.

Les diplômés franciliens représentent 22% des diplômés nationaux (1 sur 5). Même si la croissance dans les autres régions est légèrement plus faible (6% de professionnels supplémentaires au niveau national en cinq ans), il est probable que les besoins en ES dans le reste de la France attirent les diplômés de la région.

³¹ Pour comparaison, l'ensemble des actifs en emploi d'Ile-de-France représente 20% des actifs en emploi nationaux

³² Référence handicap

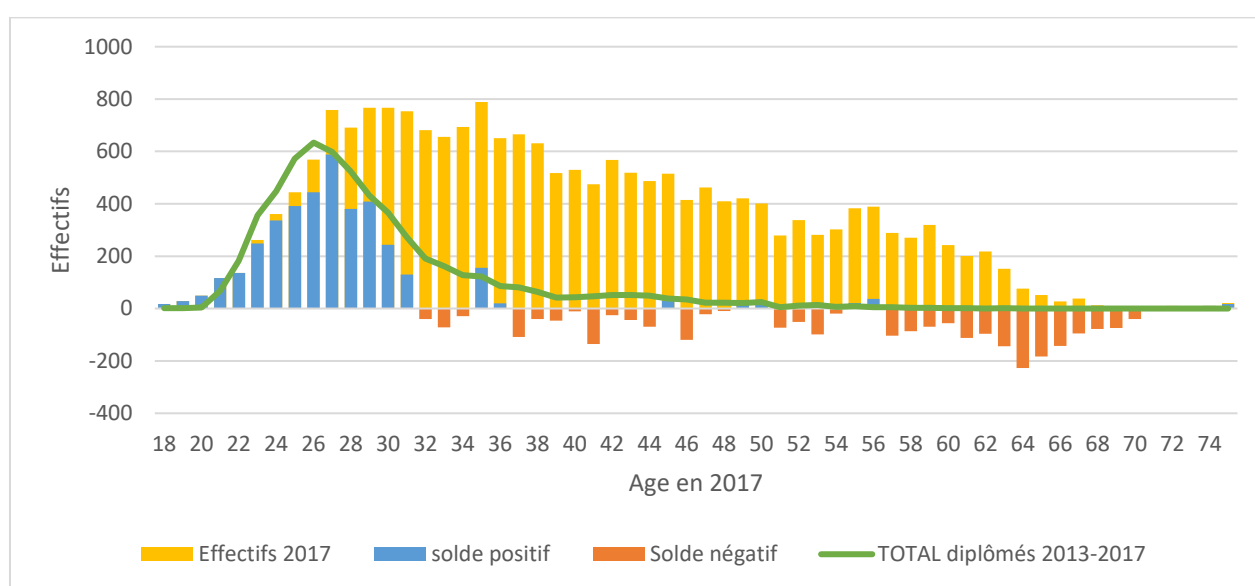
Par ailleurs 20% des étudiants de 1^{ère} année d'Ile-de-France (1 sur 5) sont des étudiants issus d'une autre région³³. Il est probable qu'une partie de ces étudiants soient plus enclin que d'autres à rejoindre leurs régions d'origines à l'issue de leur formation.

De plus, les possibilités de poursuite de formation sont relativement nombreuses : filières universitaires (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, etc.) ou dans le social après un peu d'expérience (CAFDES, CAFERUIS, DIES).

Cependant, ces départs précoces sont compensés par l'arrivée de diplômés d'âges relativement hétérogènes.

Les possibilités d'évolution vers des postes d'encadrement, de management de structure ou de service, expliquent aussi en partie les écarts observés tout au long de la pyramide des âges.

FIGURE 11 : PYRAMIDE DES AGES ES - ILE-DE-FRANCE



Sources: RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs des ES en emploi en Ile-de-France : Traitement Défi métiers

Avec un âge moyen des diplômés de 27 ans et une moyenne d'âge des départs (de la région/du métier) de 45 ans, **la durée des carrières franciliennes moyennes seraient comprises entre 13 et 17 ans.**

Au-delà des évolutions à l'intérieur du champ du social, ou des départs vers d'autres régions, des articles de presses soulignent également la possibilité de changer plus radicalement de domaine professionnel dû à une « usure » du métier, ou à un désenchantement de la profession, au manque d'attractivité des conditions de travail, etc. Ces « changements de carrières » peuvent bien entendu expliquer une part de ces « départs » précoces.

« Educateur spécialisé pendant douze ans, Emmanuel G., 38 ans, a décidé de se reconverter. Après une formation d'un an, le voilà maraîcher, à 2 kilomètres d'Aix-en-Provence et à 20 kilomètres de Marseille, sa ville. Désormais, il vend des paniers bio. « J'ai été déçu,

³³ Chiffres Drees 2017 - étudiants résidants dans une autre région 12 mois avant l'entrée dans la formation

confie-t-il, *trop de paperasse, une hiérarchie pesante, un manque de moyens, le sentiment de ne pas faire au mieux.* »³⁴ »

« Fabrice B., 41 ans, est éducateur spécialisé à Marseille dans une association d’insertion par le logement, Habitat alternatif social. Il a débuté dans une MECS : « *C’est le cœur du métier, un travail très formateur. Mais les horaires sont contraignants, surtout si on a une famille, et on est confronté à la violence, notamment verbale. L’usure vient vite avec le risque de burn-out.* » Et le salaire n’est pas là pour motiver – pas plus de 1 300 euros nets par mois au début³⁵. »

Des carrières 11 ans plus longues au niveau national qu’en Ile-de-France

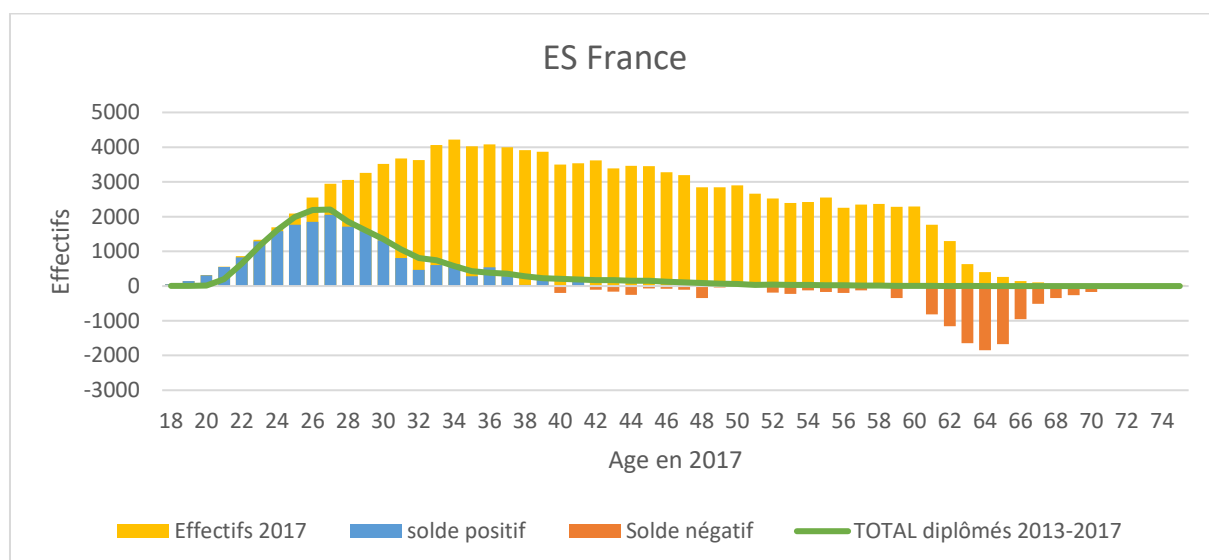
Au niveau national, les écarts entre les soldes positifs et le nombre de diplômés sont proportionnellement moins importants qu’au niveau francilien. Les soldes négatifs et les écarts entre les soldes et le nombre de diplômés est très concentrés sur les âges de départ à la retraite.

Au niveau national, on observe très peu d’abandons précoces de la carrière. Avant 30 ans, on ne compte ainsi que 6% des départs (contre 17% pour l’Ile-de-France). Ce qui confirmerait qu’une partie des ES formés en IDF vont exercer dans d’autres régions par la suite, où les conditions de travail sont plus attractives, notamment à cause du coût de la vie en Ile-de-France. La moitié des départs est atteint seulement à 62 ans.

Avec une moyenne d’âge des diplômés de 28 ans et une moyenne d’âge des sortants à 56 ans (contre 45 ans pour l’Ile-de-France), la durée de la carrière s’établirait entre 24 et 28 ans, au niveau national.

En estimant qu’une partie de ces « sorties » correspond à des évolutions de carrières dans le domaine du travail social (à la suite à de formations ou de prises de postes d’encadrement) on aurait des parcours professionnels quasi complets dans le travail social. Sur la pyramide des âges (voir figure 12), on observe bien cette concentration des « sorties » aux âges de départs à la retraite.

FIGURE 12 : PYRAMIDE ES – FRANCE



Sources: RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs des ES en emploi en France ; Traitement Défi métiers

³⁴ SOULE Véronique, « Educateur spécialisé, un métier qui attire moins », *Le monde.fr* Publié le 02 mai 2017, [En ligne]

³⁵ Idem

Avec onze ans d'écart de durée des carrières, c'est le métier du social qui a le plus grand écart entre la situation francilienne et la situation au niveau national. Ces longueurs des carrières au niveau national pourraient aussi laisser penser qu'il y a moins d'évolution possible pour les ES en province qu'au niveau de l'Île-de-France. Cependant on peut faire l'hypothèse que les ES ont une forte identité professionnelle, à l'instar des ASS qui, même en étant chefs de service ou directeurs de structure se positionnent facilement comme ES et moins comme cadres socio-éducatifs.

Par ailleurs, au niveau national, on voit que le nombre de diplômés est légèrement inférieur aux effectifs des entrées aux âges les plus jeunes. Au vu des âges concernés (18-22 ans), il peut s'agir de moniteurs éducateurs qui se déclarent ES. Ces écarts sont néanmoins très faibles.



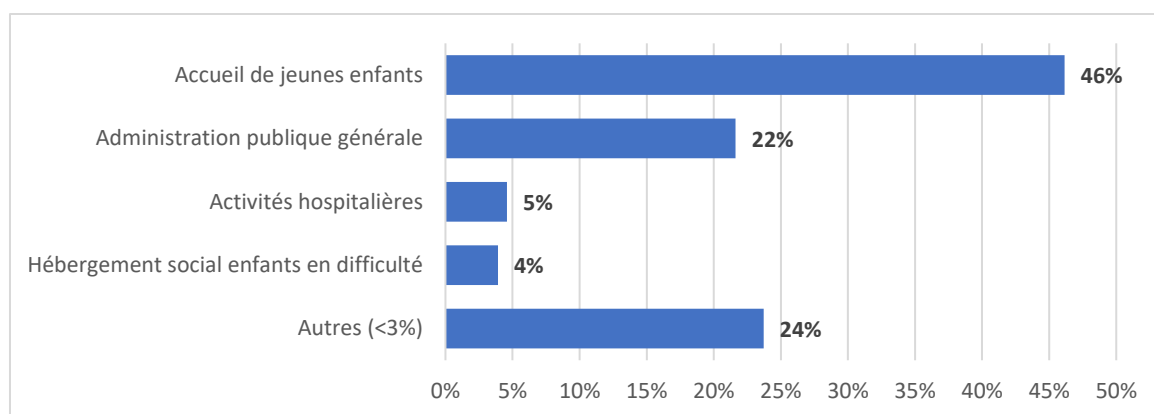
Crédit photo : © Fotolia

5. Educateurs de jeunes enfants (EJE)

Des déperditions précoces d'EJE en Ile-de-France, que l'on retrouve également au niveau national mais avec des conséquences moindres sur la durée des carrières

Avec 6% d'effectifs supplémentaires entre 2012 et 2017 en Ile-de-France, le nombre d'EJE dans la région dépasse les 6000 professionnels. L'Ile-de-France concentre un quart des effectifs nationaux (26%). Cependant la croissance des effectifs au niveau national (+13%) est plus rapide qu'au niveau de la région. Tout comme dans le reste de la France, les EJE en emploi sont très concentrés dans « l'accueil de jeunes enfants », en particulier les crèches, et dans une moindre mesure dans « l'administration publique générale ». Ces deux secteurs emploient plus des deux tiers des professionnels (voir figure 13).

FIGURE 13 : REPARTITION EJE ILE-DE-FRANCE



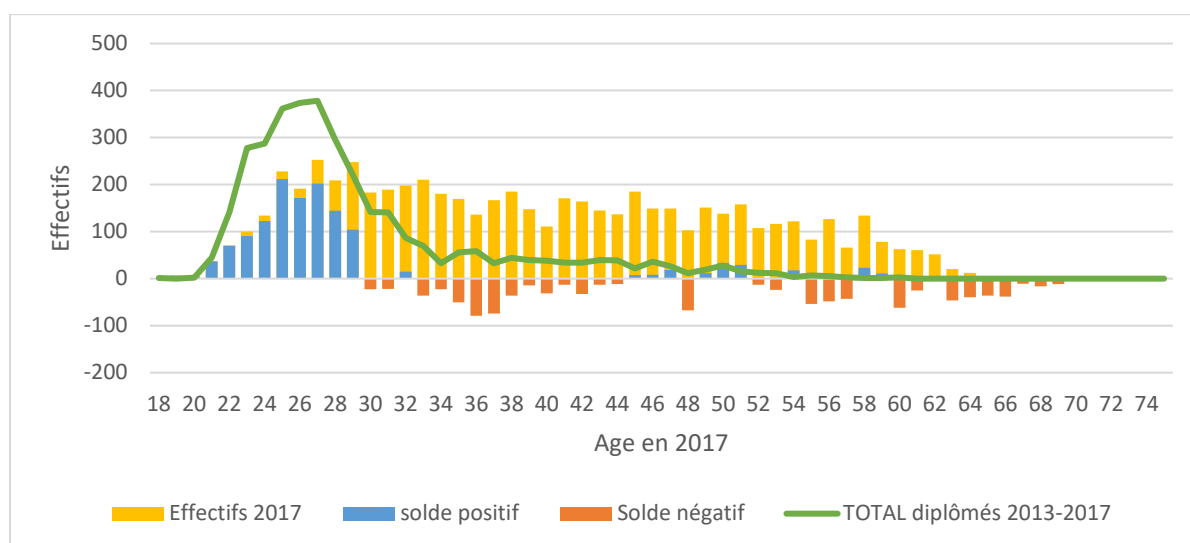
Source : RP 2017, Insee ; Traitement Défi métiers

L'Ile-de-France forme plus d'un tiers des effectifs d'EJE avec 36% des diplômés en 2017. Cependant les effectifs des formations franciliennes d'EJE ne sont pas tous originaires de la région. Un élève sur quatre est issu d'une autre région. Cette situation pourrait expliquer cette forte distance entre le nombre des diplômés et les « entrées » de professionnels en Ile-de-France.

La comparaison entre le recensement de la population et les effectifs de diplômés mettent en évidence **des « départs » très précoces**. 38% des « départs » sont effectués avant 30 ans. La moitié des « départs » se fait avant 32 ans (voir figure 14, page suivante).

La moyenne d'âge des « sorties » est ainsi de seulement 36 ans. Avec une moyenne d'âge d'obtention du diplôme de 27 ans on aurait des carrières **comprises entre 5 et 9 ans en moyenne**. Ces résultats en font le métier où la durée de carrière est la plus courte du travail social.

FIGURE 14 : PYRAMIDE EJE - ILE-DE-FRANCE



Sources: RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs des EJE en emploi en Ile-de-France ; Traitement Défi métiers

Au vu des âges extrêmement précoces de ces sorties, plusieurs hypothèses sont permises. Il est probable qu'une partie des EJE formés en Ile-de-France gagne une autre région une fois diplômée, au vu du nombre de formés dans la région et l'importance des élèves issus d'autres régions. Ces diplômés peuvent également poursuivre des études ou encore se diriger vers d'autres professions : professeurs des écoles, formations universitaires (sciences de l'éducation notamment), passerelles vers d'autres DE du social, ou des formations complémentaires sur les éducations alternatives (Montessori...) ³⁶. **On ne peut pas exclure non plus l'abandon pure et simple du métier après un temps d'exercice très court.**

Certains EJE peuvent ainsi rechercher d'autres conditions de travail que celles proposées dans les crèches (principal employeur). Comme Défi métiers a pu le développer dans l'étude précitée (Chuvin et Le Floch, 2020), certains EJE sont amenés à demander l'agrément d'assistante maternelle pour travailler en Maison d'assistante maternelle et ne pas travailler en crèche.

Cependant les spécificités des fonctions d'EJE, et les évolutions récentes du métier pourraient également expliquer ces chiffres. En effet, les possibilités d'évolutions vers des postes de direction de structure ou de service sont relativement rapides et semblent marquer profondément la structure des parcours professionnels des diplômés de ce diplôme d'Etat.

« Sur Indeed on voit beaucoup de postes en direction qui demandent un an d'expérience ou qui indiquent "tout juste sorti de formation accepté". » Charlotte*, 21 ans, étudiante en troisième année du DE EJE ³⁷

³⁶ CHUVIN Guillaume, LE FLOCH Mathieu, L'attractivité des métiers et des formations d'AS et d'EJE, Tome 2 : Les éducateurs de jeunes enfants, Défi métiers, Rapport d'étude, juillet 2020, 64p.

³⁷ Témoignage recueilli dans CHUVIN et LE FLOCH, 2020, op. cit.

Ces données soulignent les spécificités des EJE qui sont dirigés rapidement vers des fonctions d'encadrement ou de direction

Ainsi, si l'on considère le positionnement en tant qu'EJE stricto sensu, ces carrières peuvent paraître courtes. En réalité les EJE sont généralement positionnés sur des postes de direction (ce qui peut correspondre à une partie des surplus d'« entrées » de cadres socio-éducatifs avant 32 ans dans le recensement par rapport aux nombres de diplômés des diplômes d'encadrement du social). Ainsi, certains EJE deviennent sans doute adjoints, responsables d'établissement de la petite enfance ou coordinateurs d'établissement et changent donc sans doute de nomenclature (après 3 ans d'expériences).

« On peut identifier un tournant dans la professionnalisation des EJE : le « nouveau » diplôme d'Etat d'EJE de 2005. Celui-ci porte la durée de la formation à trois ans (contre 27 mois pour le diplôme de 1993) et ouvre la possibilité aux EJE de prendre la direction de structures d'accueil. Il intègre également les EJE dans le travail social, les dégageant un peu plus du seul secteur de la petite enfance, toujours dominé par le sanitaire et le soin. La formation en est fortement altérée, intégrant désormais des modules communs à d'autres professions du « social », tels la conduite de projet, le management d'équipe, la conduite de réunions, le partenariat.³⁸ »

Ainsi les EJE qui accèdent à des postes de responsable d'établissement, directeur de crèche, de coordinateur ou de chef de service, etc. peuvent changer de nomenclature pour l'Insee. Cependant ces postes sont bien occupés parce que ceux-ci ont le diplôme d'EJE. Ces postes nécessitent en effet l'obtention du diplôme d'EJE (ou d'infirmier en puériculture), même si les tâches d'encadrement, de gestion ou de management priment sur l'implication directe auprès des enfants.

« Je fais ce métier depuis 30 ans et je l'aime toujours autant. Travailler avec des enfants est d'une richesse extraordinaire. [...] Voilà 17 ans que j'exerce comme directrice et éducatrice de jeunes enfants dans une crèche associative parentale, "Les Jeunes Heures", située dans le quartier du Marais³⁹. »

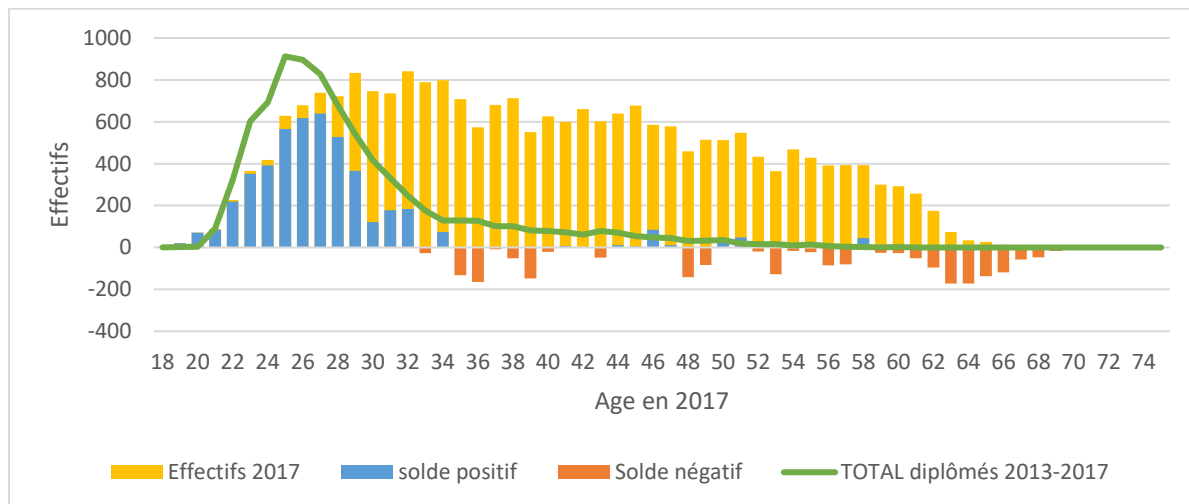
Ainsi la différence de durée de carrière entre France et Ile-de-France n'est que de trois ans, et l'on retrouve les mêmes dynamiques qu'au niveau régional : avec 31% des « départs » qui se font avant 30 ans (38% pour l'Ile-de-France) et la moitié des départs qui sont fait avant 36 ans (32 ans pour l'Ile-de-France). Au niveau national la moyenne d'âge des sorties est de 39 ans (36 ans en Ile-de-France). Avec un âge de diplôme de 27 ans, **la durée moyenne de carrière en tant qu'EJE est alors de 8-12 ans au niveau national.**

Des « sorties » qui se font donc très précocement également même si moins rapides qu'au niveau régional (voir figure 15, page suivante). On ne retrouve donc pas les « sorties » franciliennes au niveau d'éventuelles « entrées » dans les autres régions, ce qui laisse à penser que ces sorties précoces sont plutôt dû à la structure de l'emploi (évolutions précoces vers des postes de direction par exemple), plutôt qu'à des départs massifs vers d'autres territoires.

³⁸ HILBOLD Mej, « Enjeux et limites de la professionnalisation d'un groupe « minoritaire » : les éducatrices de jeunes enfants (EJE) », *Orientation et formation au prisme du genre, Education et socialisation*, Les Cahiers du CERFEE, n°42, 2016, [\[en ligne\]](#)

³⁹ Témoignage paru sur le site du *média social* : BECHAUX Stéphane, « Educatrice de jeunes enfants, "c'est plein de métiers à la fois" », article publié sur le site du *Média social*, consulté le 10 juillet 2021 [\[en ligne\]](#)

FIGURE 15 : PYRAMIDE EJE – FRANCE



Sources: RP2012 et 2017, DRJSCS, Drees Enquête écoles 2013-2017; Champs: effectifs des EJE en emploi en France ; Traitement Défi métiers

Dans l’hypothèse où ces « sorties » précoces correspondent à des évolutions de carrières vers des postes d’encadrement ou de direction, on pourrait même lire la différence Ile-de-France / France comme une différence d’opportunité plus importante et favorable aux EJE en Ile-de-France.



Crédit photo : © Fotolia

6. Pour résumer...

Ces évaluations de la durée des carrières des professionnels du travail social doivent être abordées avec prudence. On le voit, diverses interprétations, diverses lectures sont possibles. Surtout, il s'agit de voir ces chiffres comme des éléments de compréhension non pas de l'état d'un métier ou de son attractivité, mais plutôt de la structure des parcours professionnels. On l'a vu, ces professionnels, une fois diplômés et avec une certaine expérience, alimentent à leur tour d'autres formations, et notamment les DE de l'encadrement du social. D'autre part les évolutions permises au sein des structures permettent à ces professionnels d'intégrer plus ou moins rapidement des fonctions d'encadrement, c'est le cas notamment des EJE dont la durée de carrière stricto sensu peut paraître très courte (entre 5 et 9 ans en Ile-de-France et de 8 à 12 en France). Les CESF, dont la formation peut mener à des postes très divers, affichent une durée de carrière moyenne (de 15 à 19 ans) supérieure au niveau national de 3 ans. Les différences entre les durées de carrière des ASS (de 21 à 25 ans en Ile-de-France, 8 ans de moins qu'au niveau national) et des ES (de 13 à 17 ans, soit 11 ans de moins qu'au niveau national) entre le niveau régional et national posent question. Pour ces derniers, ces différences peuvent s'expliquer soit par des flux conséquents de diplômés de la région Ile-de-France vers les autres régions (liés à des conditions de travail plus attractives par exemple), soit des possibilités d'évolution plus importantes dans la région francilienne.

TABLEAU 4 : DUREES MOYENNES DES CARRIERES

Diplôme	Durée moyenne des carrières Ile-de-France	Durée moyenne des carrières France
Assistant de service social	De 21 à 25 ans	De 29 à 33 ans
Conseiller en économie sociale familiale	De 15 à 19 ans	De 12 à 16 ans
Educateur spécialisé	De 13 à 17 ans	De 24 à 28 ans
Educateur de jeunes enfants	De 5 à 9 ans	De 8 à 12 ans

Bibliographie

BERGEAT Maxime, CHAPUT Hélène (*et al.*), « Confinement de novembre-décembre 2020 : une hausse des demandes de soins liés à la santé mentale », *Etudes et Résultats*, Drees, n°1186, mars 2021, 6p.

CHUVIN Guillaume, LE FLOCH Mathieu, L'attractivité des métiers et des formations d'AS et d'EJE, Tome 2 : Les éducateurs de jeunes enfants, Défi métiers, Rapport d'étude, juillet 2020, 64p.

CHUVIN Guillaume, LE FLOCH Mathieu, PARDINI Béatrice, *Impact du vieillissement de la population et du développement des gérontechnologies sur les professionnels du sanitaire et social en Ile-de-France*, Rapport d'étude, Défi métiers, juin 2019, 150p.

GONNARD Sophie, OMONT Laure et BEN MEZIAN Morad, « En Ile-de-France, un lien plus faible entre la formation suivie et l'emploi exercé pour les jeunes dans les métiers peu qualifiés », *Insee Analyses Ile-de-France*, n°49, 2016, 4p.

HAZO Jean-Baptiste, COSTEMALLE Vianney et al., Confinement du printemps 2020 : une hausse des syndromes dépressifs, surtout chez les 15-24 ans, *Etudes et résultats*, Drees, n°1185, mars 2021, 8p.

HILBOLD Mej, « Enjeux et limites de la professionnalisation d'un groupe « minoritaire » : les éducatrices de jeunes enfants (EJE) », *Orientation et formation au prisme du genre, Education et socialisation*, Les Cahiers du CERFEE, n°42, 2016, [\[en ligne\]](#)

LAMBERT Anne et CAYOUILLE-REMBLIÈRE Joanie (dir.), *L'explosion des inégalités, Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Éditions de l'Aube, mars 2021, 448p.

LE FLOCH Mathieu, PARDINI Béatrice, *Carrière des aides-soignants et des infirmiers : durée d'exercice en Ile-de-France*, Rapport d'étude, Défi métiers, décembre 2020, 56p., [\[en ligne\]](#)

LETEINTURIER Christine, « Continuité/discontinuité des carrières des journalistes français encartés. Étude de deux cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse », *Recherches en communication*, n° 43 – Article publié le 24/10/2016

MOLINA Yvette, « L'accès aux formations sociales, entre choix d'orientation professionnelle et stratégies », *Formation emploi* [\[En ligne\]](#), n°132, octobre-décembre 2015, mis en ligne le 30 décembre 2017.

NAHON Sandra, Les trois premières années de carrière des diplômés de formations sociales en 2007, *Etudes et Résultats*, DREES, n° 818 - octobre 2012

NAHON Sandra (DREES), Diplômés de formations sociales en 2010 : une insertion professionnelle qui résiste à la crise, *Etudes et Résultats*, DREES, n°936, Octobre 2015

OREF Grand Est, L'insertion professionnelle des conseillers en économie sociale familiale, *Études et Analyses*, Octobre 2018, 10p., [\[en ligne\]](#)

SIDIBE Aboubacar, Les débuts de carrière des diplômés des professions sociales, *Etudes et Résultats*, DREES, n° 734 - juillet 2010

La présente publication a été réalisée par Défi métiers

Groupement d'intérêt public

● 8 Boulevard Victor Hugo ● 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine

Tél. 01 56 53 32 32 ● www.defi-metiers.fr

Siret 187 512 637 00021 - NAF 8412 Z

